

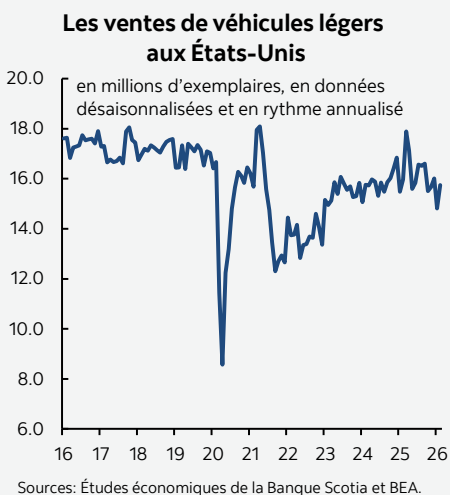
Contributeurs

John Fanjoy
Économiste
Études économiques de la Banque Scotia
416.866.4735
john.fanjoy@scotiabank.com

Graphique 1



Graphique 2



Les ventes d'automobiles en février : Rebond des ventes et incertitude

CANADA : LA BAISSSE DES VENTES DE VÉHICULES EST PEUT-ÊTRE EN TRAIN DE SE TASSER

En février, les ventes d'automobiles au Canada ont gagné 3 % sur un mois pour s'inscrire à 1,76 million d'exemplaires en rythme désaisonnalisé et annualisé, d'après les données d'Omdia (graphique 1). C'est en février que s'est produite la première hausse en données désaisonnalisées dans les ventes de véhicules depuis septembre 2025. La moyenne mobile sur trois mois est essentiellement inchangée, à 1,74 million d'exemplaires (en données désaisonnalisées et annualisées) : elle a donc atteint son plus creux depuis le milieu du T4 de 2023. Les ventes non désaisonnalisées du mois se sont chiffrées à 116 600 exemplaires, selon la même source, en baisse de 6,2 % sur un an.

Si le repli des ventes de véhicules au Canada semble vouloir se tasser, le secteur et l'ensemble de la conjoncture économique continuent d'affronter les vents contraires que font souffler les droits de douane et que d'autres chocs produisent. La récente décision rendue par la Cour suprême des États-Unis le 20 février a eu pour effet de révoquer les droits de douane de l'IEEPA, dont les droits de 35 % sur la plupart des biens exportés par le Canada aux États-Unis, ce qui n'a toutefois pas eu d'impact sur les droits de douane de l'article 232, par exemple ceux qui ciblent les importations américaines d'automobiles et de pièces détachées. L'administration Trump a vite annoncé et mis en œuvre des droits de douane de 10 % en faisant appel à l'article 122, et ces droits, comme ceux de l'IEEPA, ne s'ajoutent pas aux droits de douane de l'article 232 et viennent exempter de nombreux biens conformes à l'ACEUM. La volatilité de la politique commerciale et de la politique tarifaire vient exacerber le climat d'incertitude en prévision des discussions qui porteront sur la reconduction de l'ACEUM. Les changements importants qui pourraient être apportés à cet accord commercial ou une rupture totale de cet accord pèseraient lourdement sur l'économie du Canada, comme l'indique ce récent [rapport](#) des Études économiques de la Banque Scotia.

Dans le même temps, le récent pic des cours mondiaux du pétrole avive l'incertitude qui règne sur la conjoncture. Alors qu'un choc haussier permanent sur le WTI pourrait rehausser la croissance du PIB du Canada, comme l'indique ce [rapport](#) des Études économiques de la Banque Scotia, la hausse des prix à la pompe pendant une durée prolongée pourrait se répercuter sur la demande des consommateurs. Nos prévisions pour les ventes de véhicules légers au Canada s'inscrivent à 1,83 million d'exemplaires en 2026, puisque nous nous attendons à ce que la demande s'améliore d'ici la fin de l'année malgré l'incertitude avivée en raison de l'évolution récente de la conjoncture, et nous nous attendons à ce que ces ventes se hissent à 1,87 million d'exemplaires en 2027.

ÉTATS-UNIS : MONTÉE DE L'INCERTITUDE SUR FOND DE VOLATILITÉ DES DROITS DE DOUANE ET DES COURS DU PÉTROLE

En février aux États-Unis, les ventes d'automobiles ont progressé de 6,3 % sur un mois à 15,75 millions d'exemplaires en rythme désaisonnalisé et annualisé, selon le BEA (graphique 2). Les ventes d'automobiles du mois écoulé ont rebondi après le récent creux de 14,8 millions d'exemplaires (en données désaisonnalisées et annualisées) pour le rythme des ventes de janvier, qui ont atteint leur plus creux depuis décembre 2022. Par conséquent, la moyenne mobile sur trois mois (mm3m) reste aux alentours de 15,5 millions d'exemplaires (en données désaisonnalisées et annualisées); elle accuse toutefois une baisse par rapport aux 16,3 millions d'exemplaires vendus l'an dernier.

Le 20 février 2026, la Cour suprême des États-Unis a révoqué les droits de douane imposés en vertu de l'*International Emergency Economic Powers Act* (IEEPA) et compris entre 10 % et 50 % ou plus pour presque tous les partenaires commerciaux. L'administration Trump a vite invoqué l'article 122 pour imposer des droits de douane généralisés de 10 % pour une durée pouvant atteindre 150 jours, dont la prorogation obligerait à demander l'approbation du Congrès, et a menacé de porter le taux des droits de douane à 15 %. Bien que cette nouvelle politique tarifaire ait amoindri le tarif douanier effectif estimé sur les importations américaines, les droits de douane imposés en vertu de l'article 232 sont inchangés. C'est pourquoi les droits de douane de 25 % sur les importations américaines d'automobiles et de pièces détachées restent en vigueur et continueront de peser sur le secteur de l'automobile aux États-Unis et dans toute l'Amérique du Nord.

Hormis les droits de douane, il y a toujours une multitude d'autres vents contraires qui soufflent sur les perspectives. Aux États-Unis, les niveaux de l'emploi n'ont pas bougé depuis septembre, surtout grâce aux gains de l'emploi dans le secteur de la santé. Toutefois, le taux de chômage évolue tendanciellement aux alentours de 4,4 % en raison du ralentissement de la croissance de la population et de l'accroissement du nombre de travailleurs actifs. Dans le même temps, le récent pic des cours mondiaux du pétrole, qui se sont hissés aux environs de 100 \$ US le baril contre 65 \$ US le baril en février, en raison du conflit au Moyen-Orient, augmente les inquiétudes à propos de l'évolution de l'inflation. Si la Réserve fédérale peut normalement faire abstraction des chocs des cours du pétrole, l'IPC de synthèse et l'IPC sous-jacent continuent d'avoisiner 2,5 % sur un an, et les pressions chroniques à la hausse sur les prix pourraient ralentir les progrès accomplis pour ramener l'inflation à 2 %. Les marchés financiers ont donc commencé à revoir à la baisse une partie de l'anticipation, dans les cours boursiers, du taux directeur d'ici la fin de l'année. Nos prévisions pour les ventes d'automobiles aux États-Unis

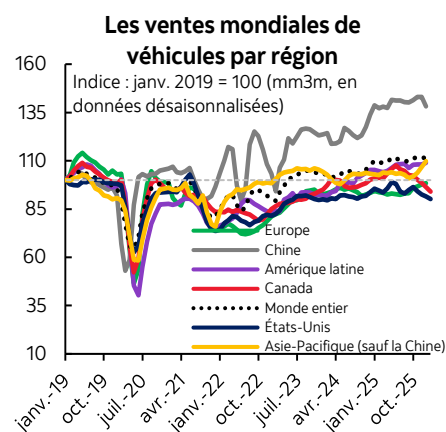
Le 10 mars 2026

s'établissent à 15,8 millions d'exemplaires en 2026 et en 2027, et le rythme des ventes devrait se ralentir dans le premier semestre cette année en raison de la léthargie de la croissance de l'emploi et de sa légère amélioration l'an prochain, puisque la baisse attendue des taux d'intérêt viendra étayer la demande des consommateurs.

VENTES MONDIALES D'AUTOMOBILES : LENT DÉBUT D'ANNÉE DANS LA PLUPART DES RÉGIONS SUIVIES

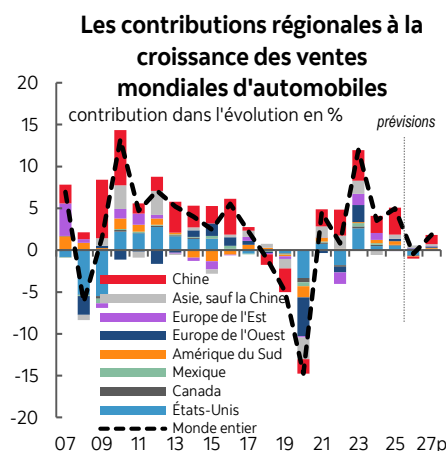
En janvier ailleurs dans le monde, les ventes d'automobiles ont reculé de 5,3 % sur un mois, dans la foulée d'un affaissement tendanciel des ventes désaisonnalisées dans les trois derniers mois (graphique 3). Janvier a été, en données désaisonnalisées, le mois le plus lent pour le rythme des ventes mondiales d'automobiles depuis août 2024. Ce lent début d'année a été généralisé : les ventes d'automobiles ont baissé dans toutes les régions suivies, sauf l'Amérique du Sud, région dans laquelle les ventes ont légèrement augmenté (0,2 % sur un mois en données désaisonnalisées). À l'échelle régionale, c'est en Europe de l'Est que les ventes d'automobiles se sont le plus repliées en pourcentage, pour perdre 16,5 % sur un mois (en données désaisonnalisées) en janvier et pour atteindre leur plus creux depuis juin 2025. En Europe de l'Ouest, les ventes d'automobiles ont fléchi de 8,4 % sur un mois (en données désaisonnalisées), en régressant dans 11 des 15 pays suivis. Dans le même temps, dans la région de l'Asie-Pacifique, les ventes d'automobiles se sont ralenties de 3,5 % sur un mois (en données désaisonnalisées), en se contractant pour un troisième mois d'affilée, surtout en raison de la baisse des ventes en Chine (-4,9 %). Nous prévoyons que les ventes mondiales de véhicules flancheront de 0,4 % en 2026 avant de gagner 1,8 % en 2027 (graphique 4).

Graphique 3



Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Omdia et associations nationales de l'automobile.

Graphique 4



Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Bloomberg et Omdia.

Tableau 1 — Perspectives des ventes mondiales d'automobiles (Millions d'unités)

	2010-19	2023	2024	2025	2026p	2027p	Jan. 2025, en % sur un mois, en DD	Jan. 2025, en % sur un an, en DND	DDA 2025, en % sur un an, en DND
Total	71.1	75.3	78.0	81.8	81.5	83.0	-5.3	-1.5	-1.5
Amérique du Nord	18.7	18.5	19.2	19.7	19.1	19.3	-5.9	0.0	0.0
Canada	1.82	1.68	1.82	1.89	1.83	1.87	-2.0	-8.9	-8.9
États-Unis	15.7	15.5	15.9	16.3	15.8	15.8	-7.4	-0.2	-0.2
Mexique	1.22	1.36	1.49	1.51	1.54	1.57	5.6	10.0	10.0
Europe de l'Ouest	13.0	11.4	11.4	11.6	11.7	11.8	-8.4	-2.7	-2.7
Allemagne	3.2	2.8	2.8	2.9	2.9	3.0	-9.0	-6.6	-6.6
Royaume-Uni	2.3	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	-1.2	3.4	3.4
Europe de l'Est	3.3	2.8	3.4	3.3	3.3	3.4	-16.5	-7.1	-7.1
Russie	2.1	1.1	1.6	1.4	1.5	1.5	-16.0	-16.4	-16.4
Asie	31.9	39.4	40.5	43.4	43.5	44.6	-3.5	-1.9	-1.9
Chine	19.7	26.0	27.6	30.1	29.9	30.8	-4.9	-6.8	-6.8
Inde	3.3	4.7	4.9	5.2	5.2	5.3	-7.2	11.2	11.2
Japon	5.1	4.8	4.4	4.6	4.7	4.7	3.0	-2.3	-2.3
Amérique du Sud	4.3	3.2	3.5	3.9	3.8	3.9	-1.9	4.8	4.8
Brésil	2.91	2.18	2.49	2.55	2.60	2.68	-3.8	1.8	1.8
Chili	0.34	0.31	0.30	0.31	0.31	0.32	-4.0	-2.1	-2.1
Colombie	0.26	0.18	0.20	0.25	0.22	0.23	9.6	40.0	40.0
Pérou	0.16	0.16	0.15	0.19	0.16	0.16	-2.0	24.0	24.0

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Omdia et Bloomberg.

Tableau 2 — Les perspectives des ventes d'automobiles dans les provinces (en milliers d'exemplaires par an)

	2010-19	2023	2024	2025	2026p	2027p	Déc. 2025, %, désaison. sur 1 mois	Déc. 2025, %, non désaison. sur 12 mois	DDA 2025, %, non désaison. sur 12 mois	VÉZ* (Déc. 2025) % ventes de VL neufs
Canada	1,817	1,684	1,819	1,894	1,830	1,872				12.5
Provinces de l'Atlantique	134	115	135	148	130	128	-0.3	-4.7	9.6	4.5
Provinces du centre	1,179	1,129	1,237	1,245	1,175	1,205	-1.0	-7.2	0.6	12.9
Québec	441	411	473	458	439	449	-1.3	-14.5	-3.2	20.3
Ontario	738	718	764	787	736	756	-0.8	-2.6	3.0	8.8
Provinces de l'Ouest	548	508	547	567	526	538	-1.3	-4.0	3.7	13.6
Manitoba	56	49	58	63	55	55	2.0	-4.4	8.6	5.2
Saskatchewan	54	45	51	55	49	49	-10.0	-15.6	9.1	2.3
Alberta	239	209	223	234	215	219	-6.1	-8.6	4.6	5.3
Colombie-Britannique**	199	205	214	215	206	216	5.0	3.7	0.2	25.4

*Les véhicules à émission zéro (VÉZ) comprennent les véhicules électriques à batterie et les véhicules hybrides rechargeables. ** Les données pour la Colombie-Britannique comprennent les territoires.

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Omdia et Statistique Canada.

Les perspectives trimestrielles du secteur de l'automobile en Amérique du Nord

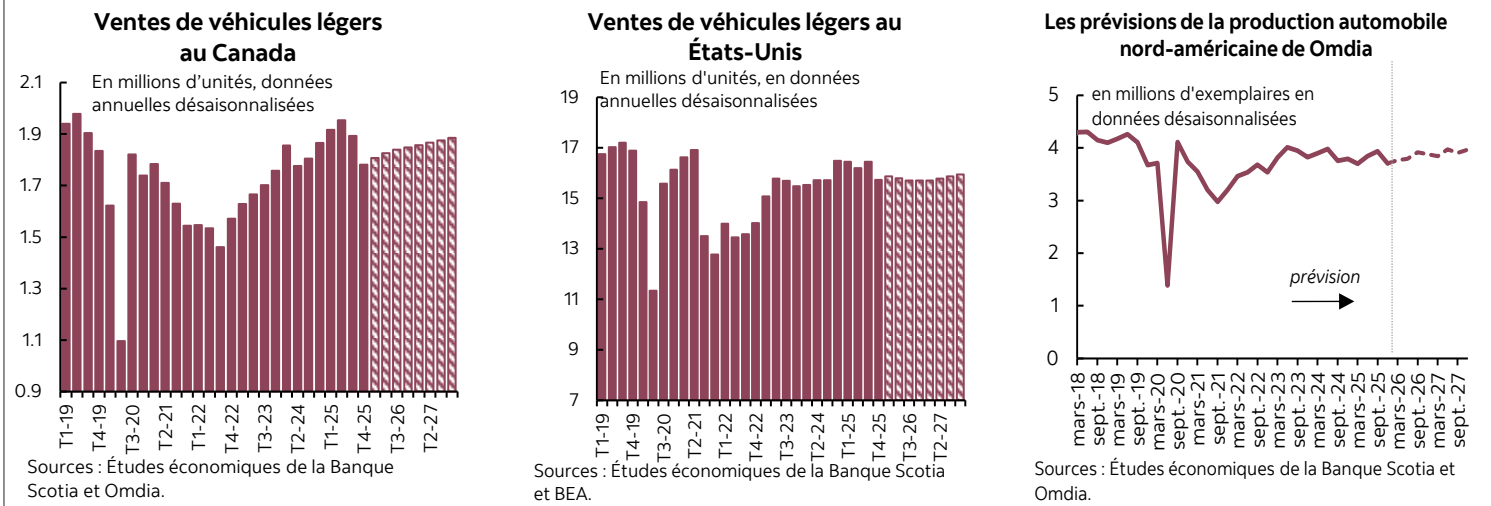


Tableau 3 — Les perspectives annuelles de production en Amérique du Nord

	2010–19	2023	2024	2025	2026p	2027p
(Millions d'unités, taux annuel)						
Production nord-américaine	15.9	15.6	15.5	15.2	15.3	15.5
Canada	2.2	1.5	1.3	1.2	1.2	1.4
États-Unis	10.4	10.3	10.2	10.0	10.0	10.3
Mexique	3.2	3.8	4.0	3.9	4.0	3.7

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Omdia.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de co-chefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.